

Vidéo : Alex Türk (Cnil) constate la double-mesure des fichiers de police et de terrorisme

Monaco– Invités aux Assises de la sécurité de Monaco, Alex Türk, le président de la CNIL (Commission nationale informatique et libertés) explique que même le ministère de l'Intérieur est visité par ses services.

De 250 demandes par an jusqu'alors, ce sont **3.500 personnes** qui, en 2009, veulent savoir si oui ou non elles figurent sur le fichier de police Stic (Système de traitement des infractions constatées).

Une hausse des demandes à laquelle le manque de moyens de la Commission chargée de protéger les données personnelles des citoyens dans l'environnement numérique peine à répondre...

Concernant les fichiers de sécurité intérieure, le sénateur du Nord nuance son propos. Il estime qu'une consultation ne donnera pas forcément de résultats. Notamment à propos du **fichier anti-terroriste Cristina** (Centralisation du renseignement intérieur pour la sécurité du territoire et des intérêts nationaux).

Une situation presque digne de Kafka puisqu'en cas d'erreur des services de renseignements, comment rectifier le tir ?